

B Syndic Rue du Moulin, 7 B-1340 Ottignies

Tél.: 010/41.35.35

Numéro BCE : BE 0847.754.858

N° I.P.I.: 505173

Numéro assurance: 03/99.568.516

Ottignies, le 17 avril 2023

RDO - GENERAL (N. Entr. : 0873.907.741) rue du moulin, 1-11A 5030 GEMBLOUX Procès Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 Avril 2023

Suivant la liste de présences signée, l'Assemblée compte :

Copropriétaires présents	45	sur 110	40.91 %	4627.00
Copropriétaires représentés	, 18	sur 110	16,36 %	1857.00
Copropriétaires absents	47	sur 110	42.73 %	3516.00
Totaux	110	sur 110	100.00 %	10000.000
AG valide en participants		63	57.27 %	
AG valide en quotités		6484.00	64.84 %	

Le 17 Avril 2023 à 17h30, les copropriétaires de l'immeuble à se sont réunis en assemblée générale sur convocation régulière adressée par le syndic à tous les copropriétaires.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par tous les copropriétaires présents et par les mandataires de ceux qui se sont fait représenter. Le quorum étant atteint, les membres peuvent débattre de l'ordre du jour.

1. Constitution du bureau de séance : nomination d'un président de séance et d'un secrétaire de séance (quorum requis : majorité absolue)

élu président.

B Syndic assure le secrétariat.

Constitution du bureau de	Oui	6 484.00	100.00 %	Majorité absolue
séance : nomination d'un président de séance et d'un	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
secrétaire de séance	Vojx exprimées	6 484.00	-	
(quorum requis : majorité absolue)	Abstention / Absents	3 516.00	-	
OUI			-	·
				·
NON	-			•
ABSTENTION / ABSENTS	-			-
ABSTENTION / ABSENTS				
[
1				

2. Présentation du rapport relatif à l'étude des conduits de cheminées par Sowa (déjà transmis). (non soumis à vote)

, firme

(firme Sowa) expose son rapport et répond aux différentes questions qui lui sont posées.

3. Présentation du devis de tubage des différentes cheminées de ventilation des chaudières par . Mise en oeuvre et coûts. Devis déjà transmis. (non soumis à vote)

Ce point a été abordé ci-dessus.

4. Vote sur le devis de la firme Sowa (quorum requis majorité des 2/3)

Les propriétaires refusent le devis de la firme Sowa.

	Oui	2 289.00	37.46 %	Majorité des 2/3
Vote sur le devis de la	Non	3 821.00	62.54 %	La résolution est rejetée.
firme Sowa (quorum requis majorité des 2/3)	Voix exprimées	6 110.00	-	
majorite aca 210)	Abstention / Absents	3 890.00	-	
OUI	1			
	İ			
NON	<u>-</u>			
.,,	i.			
	•			
	Ì			
	1			
ABSTENTION / ABSENTS	Γ,			
	(
	1			
	1			
	1			
	1			

6. En cas d'accord sur les travaux de tubage par la firme Sowa, organisation des travaux par entité et par colonne (quorum requis: majorité absolue)

Ce point est reporté.

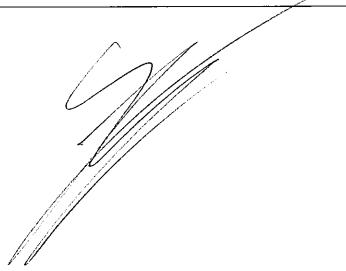
En cas d'accord sur les	Oui	0.00	0.00 %	Majorité absolue
travaux de tubage par la firme Sowa, organisation	Non	6 484.00	100.00 %	La résolution est rejetée.
des travaux par entité et	Voix exprimées	6 484.00	-	
par colonne (quorum requis: majorité absolue)	Abstention / Absents	3 516.00	-	<u></u> .
oul				
NON			_	
ABSTENTION / ABSENTS	†			
, and a particular state of the				
	ļ			
	İ			
	}			
	1			

5. En cas d'accord sur les travaux de tubage par la firme Sowa, vote sur le mode de répartition des frais relatifs au tubage des colonnes. Exclusion éventuelle de certains lots qui ne seraient pas raccordés aux tubages communs (lots bénéficiant d'un tubage privatif ou de radiateurs électriques) (quorum requis: majorité des 4/5)

Les propriétaires vont réfléchir sur ce point.

Ce point est donc reporté à une assemblée ultérieure.

En cas d'accord sur les travaux de tubage par la firme Sowa, vote sur le	Oui	0.00	0.00 %	Majorité des 4/5
mode de répartition des frais relatifs au tubage des colonnes . Exclusion éventuelle de certains lots	Non	6 484.00	100.00 %	La résolution est rejetée.
qui ne seraient pas raccordés aux tubages communs (lots bénéficiant	Voix exprimées	6 484.00	-	
d'un tubage privatif ou de radiateurs électriques) (quorum requis: majorité des 4/5)	Abstention / Absents	3 516.00	-	
oui				
NON				
ABSTENTION / ABSENTS				



7. Mode de financement de ce poste tubage, par entité (quorum requis: majorité absolue)

Ce point sera abordé plus tard, une fois les travaux décidés.

Mode de financement de ce	Oui	0.00	0.00 %	Majorité absolue
poste tubage, par entité (quorum requis: majorité absolue)	Non	6 484.00	100.00 %	La résolution est rejetée.
	Voix exprimées	6 484.00	-	
	Abstention / Absents	3 516.00		
OUI				
NON			-	
	-			
ABSTENTION / ABSENTS				